



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2010 553

Le 11 novembre 2020

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des statistiques opérationnelles.*

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 28 octobre 2020, visant à obtenir le nombre de suicides ou tentatives de suicide sur les ponts d'étagement des rues Hochelaga et Sherbrooke au-dessus de l'autoroute 25.

Au cours des 5 dernières années, nous avons repéré une (1) intervention de la Sûreté du Québec impliquant une personne s'étant suicidée au lieu mentionné.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Original signé

Émilie Roy
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels